

INFO BENNE

Une benne destinée à la collecte des déchets végétaux est mise à disposition des habitants de la commune, place du souvenir Cette benne est exclusivement destinée à recueillir :

Les branches, arbustes (coupés en morceaux de moins de 2 mètres

Les petites souches exemptes de terre d'un diamètre inf. à 50 cm.

Les tailles de toute nature, haies, buissons

Les tontes de pelouse, herbes (sans les sacs)

Les fleurs, les fruits

Les feuilles (issues d'une aspiration).

Sont notamment interdits :

Les feuilles ramassées par balayage mécanique

Les ordures ménagères

Les produits ayant une autre filière de recyclage

Les encombrants ménagers

Les pots en plastiques, verre et terre cuite

Les papiers, cartons, films plastiques

Les liens, (fer, plastique, sisal)

Les bois ouvrés ou traités (charpente, planches, meubles, bois collé: la terre, les pierres, le béton, le plâtre et ses dérivés

Les objets métalliques

Tout produit pouvant nuire à la qualité d'un compost irréprochable.